

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**Novembre 2021 – Mars 2024**

**Comité de partenaires concernés par le soutien  
aux personnes proches aidantes**

**2024-06-06**

## Mot de la vice-présidente

Madame Sonia Bélanger  
Ministre responsable des Aînés  
Ministre déléguée à la Santé  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Madame la Ministre,

Au nom du *Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes*, j'ai le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activités pour l'année 2023-2024.

La première année de travail du comité nous a permis d'amorcer des travaux de concertation et de consultations sur deux sujets spécifiques : les services de répit à travers le Québec et la surmobilisation des personnes proches aidantes au sein de l'écosystème en proche aide. Les informations recueillies auprès de centaines de personnes sont abondantes, riches, diversifiées et complexes. L'analyse de ces données nécessite un travail minutieux et une réflexion importante pour identifier des actions concrètes en matière de services de répit. D'autres analyses sont en cours afin de dégager des constats, et ainsi optimiser la consultation des personnes proches aidantes de même que leur participation aux travaux foisonnants de l'écosystème en proche aide au Québec, tout en évitant une surmobilisation. Le comité poursuit son travail et a comme objectif de déposer des recommandations ou des avis au courant de la prochaine année.

Comme vice-présidente du *Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes*, et dans un contexte de vacance du poste de présidence, je suis fière de la qualité du travail accompli par les membres. Je souhaite souligner la richesse de notre comité, qui est constitué d'une majorité de personnes proches aidantes, mais aussi le défi de mobilisation compte tenu de la complexité des obligations de chaque membre. Étant moi-même une personne proche aidante, je suis reconnaissante de la contribution de chacun des membres du Comité qui s'investit avec l'objectif d'améliorer le parcours des personnes proches aidantes du Québec.

Je tiens à vous remercier de l'attention portée aux travaux du Comité et je vous assure de notre entière collaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Nathalie Richard  
Vice-présidente

## Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	4
1 Mandat du Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes .....	5
2 Composition du Comité de partenaires .....	6
2.1 Historique des nominations des membres du Comité de partenaires, de la présidence et de la vice-présidence.....	6
2.2 Les membres du Comité de partenaires.....	7
3 Activités du Comité de partenaires.....	11
3.1 Mise en place du Comité .....	12
3.2 Préparation et adoption d'un plan de travail 2023-2024.....	13
3.3 Travaux en sous-comités .....	13
3.4 Consultations .....	15
3.5 Avis à l'intention de la ministre .....	15
3.6 Historique des rencontres.....	15
4 Perspectives 2024-2025.....	17

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEPPP	Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public
DSAPA	Direction des services aux aînés et aux proches aidants
LPPA	Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ONG	Organisation non gouvernementale
PAG-PPA	Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026
PPA	Personnes proches aidantes
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux

## **1 Mandat du Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes**

Le Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes, ci-après nommé Comité de partenaires, a été institué par la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes (Recueil des lois et des règlements du Québec, chapitre R-1.1), ci-après « LPPA ».

Conformément à l'article 24 de la LPPA, le Comité de partenaires a pour fonctions :

*1° de faire au ministre toute recommandation ou de lui donner tout avis qu'il juge nécessaire concernant la politique nationale pour les personnes proches aidantes, le plan d'action gouvernemental ou toute autre question relative aux personnes proches aidantes;*

*2° de soutenir le ministre et le Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes dans la mise en œuvre de la politique nationale pour les personnes proches aidantes et du plan d'action gouvernemental;*

*3° de donner son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de proche aidance.*

*Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité peut recommander au ministre de procéder à des consultations, de solliciter des opinions et de recevoir ou d'entendre les demandes et les suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations en matière de proche aidance. Il peut également solliciter la contribution de l'Observatoire québécois de la proche aidance (art. 26 de la LPPA).*

*De plus, le Comité rend publics les recommandations et les avis qu'il formule, 30 jours après les avoir transmis au ministre (art. 25 de la LPPA).*

*Le Comité doit aussi, dans les six mois suivant la fin de l'année financière, transmettre au ministre un rapport de ses activités pour cette année. Le ministre dépose ce rapport à l'Assemblée nationale dans les 30 jours de sa réception ou, si elle ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise de ses travaux (art. 27 de la LPPA).*

Conformément à l'article 11 de la LPPA, le Comité de suivi de l'action gouvernementale, le Comité de partenaires, l'Observatoire québécois de la proche aidance ainsi que des personnes proches aidantes (PPA) sont consultés dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes (PAG-PPA). Ils doivent se réunir au moins deux fois par année pour discuter du suivi du plan d'action.

Enfin, le Comité de partenaires se positionne comme un partenaire de choix pouvant mettre à contribution ses différents savoirs et expertises dans les travaux en cours et ceux à venir.

## 2 Composition du Comité de partenaires

Conformément à la LPPA (art. 19 de la LPPA), *le Comité de partenaires est composé d'au moins 11 et d'au plus 17 membres nommés par la ministre et répartis de la façon suivante :*

*1° au moins trois personnes issues d'organismes non gouvernementaux concernés par le soutien aux personnes proches aidantes, nommées après un appel public de candidatures;*

*2° au moins quatre personnes proches aidantes offrant du soutien à des personnes aidées présentant des profils différents, nommées après un appel public de candidatures;*

*3° au moins deux chercheurs nommés après consultation de la Table de coordination nationale des réseaux universitaires intégrés de santé instituée en vertu de l'article 436.8 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2);*

*4° un membre de l'Observatoire québécois de la proche aidance nommé après consultation de celui-ci.*

*Le Comité est constitué à parts égales de femmes et d'hommes. Lorsque la différence entre les femmes et les hommes est d'au plus deux (2), l'égalité entre eux est présumée.*

*Le Comité doit compter parmi ses membres au moins une personne issue d'un milieu rural et au moins une personne issue d'une communauté autochtone ou d'un organisme autochtone.*

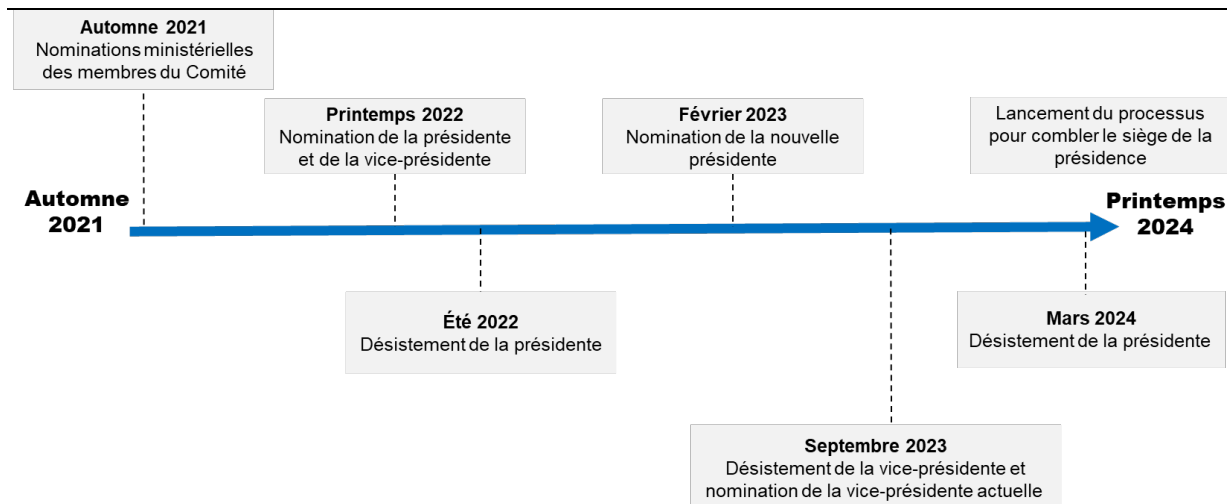
*Le ministre désigne un membre du Comité de suivi de l'action gouvernementale à titre d'observateur au sein du Comité. Cet observateur participe aux réunions du Comité, mais n'a pas droit de vote.*

*Le ministre désigne, parmi les membres du Comité de partenaires, le président et le vice-président (art. 23 de la LPPA).*

*La durée du mandat des membres du Comité de partenaires est d'au plus cinq (5) ans et ne peut être renouvelé consécutivement qu'une (1) fois (art. 20 de la LPPA).*

### 2.1 Historique des nominations des membres du Comité de partenaires, de la présidence et de la vice-présidence

Suivant l'adoption de la LPPA en 2020, les premières nominations ministérielles des membres du Comité de partenaires ont eu lieu à l'automne 2021. De nombreux changements au niveau de la présidence du Comité sont survenus entre 2021 et 2024, comme illustrés dans la figure 1 ci-dessous :



**Figure 1.** Ligne du temps des nominations depuis la mise en place du Comité de partenaires en 2021

## 2.2 Les membres du Comité de partenaires

La majorité des membres du Comité de partenaires sont des PPA et ont assumé ce rôle pendant de nombreuses années. Les membres du Comité détiennent des expertises diversifiées tant sur le plan de leurs expériences en proche aide que de leurs expériences professionnelles. En date du 31 mars 2024, treize (13) personnes siègent au Comité de partenaires. Le tableau ci-dessous détaille les membres, leur représentation et leur mandat au sein du Comité depuis sa mise en place à l'automne 2021.

**Tableau 1.** Membres du Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes entre 2021-2024.

Prénom et nom	Représentation	Durée du mandat	Officiers
1. Denise Juneau	PPA ayant plus de 40 ans d'expérience en proche aide	Automne 2021 à maintenant	
2. Irène Guérin	PPA ayant plus de 15 ans d'expérience en proche aide	Automne 2021 à maintenant	Vice-présidente (printemps 2022 à l'été 2023)
3. Lucie Méthot	PPA ayant plus de 14 ans d'expérience en proche aide	Automne 2021 à maintenant	
4. Guillaume Joseph	ONG, Directeur général de l' <i>Appui pour les proches aidants</i>	Automne 2021 à maintenant	

Prénom et nom	Représentation	Durée du mandat	Officiers
5. Loriane Estienne	ONG, Directrice générale de <i>Proche aide Québec</i>	Automne 2021 à maintenant	
6. Michel Rioux <sup>1</sup>	ONG, désigné par le <i>Centre d'aide aux proches aidants des Basques</i>	Automne 2021 à maintenant	
7. Nathalie Richard	ONG, Directrice générale de <i>L'Étoile de Pacho</i>	Automne 2021 à maintenant	<i>Vice-présidente (été 2023 à maintenant)</i>
8. Sylvie Maréchal	ONG, membre du Conseil d'administration du <i>CAP santé mentale (Réseau Avant de Craquer)</i>	Automne 2021 à maintenant	
9. Isabelle Van Pevenage	Chercheuse, Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal	Automne 2021 à maintenant	
10. Marie-Hélène Morin	Chercheuse, Département de psychosociologie et travail social à l'Université du Québec à Rimouski, Cotitulaire de la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales	Automne 2021 à maintenant	
11. Robin Cohen	Chercheuse, Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de McGill	Automne 2021 à maintenant	
12. Véronique Provencher	Chercheuse, Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke	Automne 2021 à maintenant	
13. Marc Rochefort	Commissaire à la <i>Commission sur les soins de fin de vie</i> – Vice-président du Comité de direction de l'Observatoire québécois de la proche aide	Hiver 2023 à maintenant	
14. <i>Vacant</i>	PPA		
15. <i>Vacant</i>	PPA		

1. Membre issu d'un milieu rural.

Prénom et nom	Représentation	Durée du mandat	Officiers
16. <i>Vacant</i>	Personne issue d'une communauté autochtone ou d'un organisme autochtone		
Anne-Marie Parent	PPA	Automne 2021 à printemps 2023	
Louise Desmarais	PPA	Automne 2021 à printemps 2023	
Patricia Pounienkow	PPA ayant plus de 12 ans d'expérience en proche aide	Automne 2021 à printemps 2024	<i>Présidente (hiver 2023 à printemps 2024)</i>
Mélanie Perroux <sup>2</sup>	ONG, <i>Proche aide Québec</i>	Automne 2021 à l'été 2022	<i>Présidente (printemps 2022 à l'été 2022)</i>
Patrice Geairon <sup>2</sup>	ONG, <i>Proche aide Québec</i>	Hiver 2023 à printemps 2023	
Michèle Archambault <sup>3</sup>	Représentante de la DSAPA du MSSS	Automne 2021 à maintenant	
Élise Legault <sup>3</sup>	Professionnelle de soutien scientifique et administratif	Printemps 2024 à maintenant	
<i>Vacant</i> <sup>3</sup>	Observateur du Comité de suivi de l'action gouvernementale		

Plusieurs démarches sont en cours pour combler la fonction de présidence du Comité ainsi que les trois (3) sièges vacants. Le Comité travaille en collaboration avec la Direction des services aux aînés et aux proches aidants (DSAPA) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de publier un site Internet pour le Comité de partenaires. Les personnes intéressées pourront postuler via un formulaire en ligne accessible sur la page Web. En plus des appels de candidatures publiques, la présidence et la vice-présidence assureront une vigie des candidats

2. Compte tenu de son positionnement dans l'écosystème de la proche aide au Québec, le lien avec *Proche aide Québec* a été maintenu avec la nomination de M. Patrice Geairon, directeur général de 2022-2023, suivie de la nomination de M<sup>me</sup> Loriane Estienne, directrice générale depuis 2023.

3. Membres désignés sans droit de vote.

potentiels lors d'évènements mobilisant les PPA comme la Journée nationale de concertation en proche aidance.

Comme la parité hommes-femmes n'est pas atteinte et que le siège réservé pour une personne issue d'une communauté autochtone ou d'un organisme autochtone demeure vacant, des efforts supplémentaires seront déployés afin d'adapter les stratégies d'appel de candidatures, et ainsi pourvoir les sièges vacants selon les critères établis dans la LPPA.

### 3 Activités du Comité de partenaires

**Tableau 2.** Résumé des travaux 2021-2024 du Comité de partenaires par année financière

Année 2021-2022	<p><b>Mise en place du Comité.</b> Avec le soutien de la DSAPA du MSSS, quinze (15) personnes ont été nommées par la ministre Marguerite Blais pour siéger au Comité de partenaires. La première rencontre s'est tenue le 18 novembre 2021.</p> <p>Au printemps 2022, des appels d'intérêts ont été effectués, ce qui a permis la nomination d'une présidente et d'une vice-présidente.</p>
Année 2022-2023	<p><b>Mise en place du Comité (suite).</b> Il y a eu plusieurs changements à la présidence, ce qui a occasionné du retard dans l'amorce des travaux du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'été 2022, la présidente a quitté ses fonctions au sein de l'organisation non gouvernementale qu'elle représentait et par le fait même s'est désistée de ses fonctions au sein du Comité.</li> <li>- À l'automne 2022, les démarches de nomination ministérielle ont été suspendues en raison du contexte électoral québécois.</li> <li>- À l'hiver 2023, un appel d'intérêt a été effectué, suivi de la nomination de la présidente ayant occupé ce rôle jusqu'au printemps 2024.</li> </ul>
Année 2023-2024	<p><b>Mise en place du Comité (suite).</b> Une structure de travail et de collaboration a été mise en place.</p> <p><b>Préparation et adoption d'un plan de travail 2023-2024.</b></p> <p><b>Consultation</b> de la DSAPA, responsable des travaux en proche aide, pour identifier les mesures du PAG-PPA qui pourraient faire l'objet de consultation auprès du Comité de partenaires ainsi que les mesures dont le Comité souhaite être informé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinq (5) mesures ont été présentées pour information.</li> </ul> <p><b>Travaux en sous-comités</b> concernant les deux (2) thématiques prioritaires : 1) l'optimisation des services de répit et 2) la mobilisation des PPA dans les projets de l'écosystème en proche aide.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Seize (16) rencontres de travaux en sous-comités.</li> </ul> <p><b>Consultation</b> auprès de quarante (40) personnes au sujet du <b>répit au Québec</b> dans le cadre de la Journée nationale de concertation en proche aide le 31 octobre 2023.</p> <p><b>Travaux préparatoires</b> en vue d'une <b>deuxième consultation</b> sous la forme d'un sondage sur le <b>répit au Québec</b> visant les acteurs des milieux communautaires, d'économie sociale et de la recherche, les acteurs clés des établissements du RSSS et les PPA.</p>

### 3.1 Mise en place du Comité

**À l'automne 2021**, avec le soutien de la DSAPA du MSSS, quinze (15) personnes ont été nommées par la ministre pour siéger au Comité de partenaires. La première rencontre a été tenue le 18 novembre 2021.

**Du printemps 2022 à l'hiver 2023**, il y a eu plusieurs changements à la présidence, ce qui a occasionné du retard dans l'amorce des travaux du Comité.

- Au printemps 2022, des appels d'intérêts ont été effectués, ce qui a permis la nomination d'une présidente et d'une vice-présidente.
- À l'été 2022, la présidente a quitté ses fonctions au sein de l'ONG qu'elle représentait et par le fait même s'est désistée de ses fonctions au sein du Comité.
- À l'automne 2022, les démarches de nomination ministérielle ont été suspendues en raison du contexte électoral québécois.
- À l'hiver 2023, un appel d'intérêt a été effectué, suivi de la nomination de la présidente ayant occupé ce rôle jusqu'au printemps 2024.

**Au printemps 2023**, une structure de travail et de collaboration a été mise en place, incluant :

- une rencontre individuelle entre la présidente et chaque membre du Comité afin d'obtenir une vue d'ensemble de leurs perceptions et de leur vision des activités potentielles du Comité;
- l'élaboration d'outils de gouvernance, dont une matrice de compétences/expériences et un processus d'accueil des nouveaux membres;
- l'analyse des déclarations d'intérêts des membres par la présidente;
- la formation des membres à l'approche de partenariats avec les PPA en collaboration avec le Centre d'excellence en partenariat avec les patients et le public (CEPPP), afin d'assurer une meilleure collaboration et de favoriser l'expression ainsi que la prise en compte des savoirs expérientiels :
  - o dans le cadre des travaux du PAG-PPA et compte tenu de leur expertise sur le partenariat, le CEPPP a été mandaté par le MSSS pour développer les connaissances et les compétences des PPA et des acteurs des instances de gouvernance, et ce, afin qu'ils puissent travailler ensemble selon une approche basée sur le partenariat (mesure 7 du PAG-PPA);
- l'amorce de travaux en vue de l'élaboration des règles de fonctionnement du Comité de partenaires, ainsi qu'un code de déontologie;
- des travaux pour l'élaboration d'une page Web pour le Comité de partenaires.

**Au début de l'année 2024**, une professionnelle scientifique a été mandatée par la DSAPA du MSSS pour venir soutenir les activités du Comité de partenaires. La personne-ressource offrira du soutien administratif et apportera son expertise dans la cueillette et l'analyse de savoirs scientifiques, contextuels ou expérientiels requis à l'élaboration d'avis ou de recommandations à la ministre.

### 3.2 Préparation et adoption d'un plan de travail 2023-2024

À l'été 2023, le Comité de partenaires a adopté un plan de travail 2023-2024 déterminant six (6) types de contributions, dont les suivants :

1. Effectuer des travaux de fonds qui mèneront à des recommandations visant à influencer de futures actions du PAG-PPA.
  - a. Des thématiques prioritaires pour l'année en cours ont été ciblées par le Comité suivant un processus délibératif soutenu par le CEPPP. Des sujets prioritaires ont été proposés par l'ensemble des membres du Comité, puis colligés par la présidente et la vice-présidente. Ensuite, un sondage a été envoyé aux membres leur demandant de classer l'ensemble des sujets proposés en ordre de priorité, suivi d'une délibération en rencontre plénière pour en arriver à un consensus. Les deux thématiques prioritaires qui ont été retenues sont les suivantes :
    - i. Pistes d'actions pour répondre aux besoins des PPA en ce qui concerne les services de répit, et ce, tout en assurant une complémentarité entre les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et par les organismes.
    - ii. Pistes pour optimiser la consultation des PPA et leur participation aux travaux foisonnants de l'écosystème en proche aide au Québec, et ce, tout en évitant une surmobilisation.
2. Être informé des mesures développées dans le cadre du PAG-PPA 2021-2026.
  - a. Le Comité de partenaires a identifié quinze (15) mesures à être présentées pour information.
3. Explorer avec l'équipe de la DSAPA du MSSS les mesures non mises en œuvre ou en cours qui pourraient bénéficier dans leur réalisation d'une consultation du Comité de partenaires.
  - a. Le Comité de partenaires a identifié douze (12) mesures du PAG-PPA en cours de réalisations qui pourraient bénéficier d'une consultation.
4. Solliciter l'équipe de la DSAPA du MSSS afin de partager des préoccupations ou suggestions à l'égard du PAG-PPA 2021-2026.
5. Tenir des consultations jugées prioritaires par le Comité de partenaires lors de la Journée nationale de concertation en proche aide.
6. Présenter annuellement le rapport d'activités du Comité de partenaires à la ministre responsable des Aînés.

### 3.3 Travaux en sous-comités

À l'été 2023, des travaux en sous-comités ont été amorcés concernant les deux (2) thématiques prioritaires : 1) l'optimisation des services de répit et 2) la mobilisation des PPA dans les projets de l'écosystème en proche aide.

Afin d'être représentatifs du Comité de partenaires, les sous-comités devaient être composés d'une triade d'expertises incluant minimalement une (1) personne proche aidante, une (1) personne issue d'un organisme non gouvernemental et un (1) chercheur (PPA-ONG-

Chercheur). Une consultation de l'ensemble des membres du Comité et la prise de décisions importantes concernant les travaux des sous-comités ont été réalisées lors des rencontres en plénière du Comité.

### **Le sous-comité de la triade 1 – L'optimisation des services de répit**

- Membres du sous-comité de la triade 1 :
  - o Denise Juneau (PPA)
  - o Guillaume Joseph (ONG, *l'Appui pour les proches aidants*)
  - o Loriane Estienne (ONG, *Proche aideance Québec*)
  - o Lucie Méthot (PPA)
  - o Marie-Hélène Morin (chercheuse UQAR)
  - o Patricia Pounienkow (PPA), présidente du Comité de février 2023 à mars 2024
- Membres dont la présence était optionnelle :
  - o Michèle Archambault (MSSS)
  - o Nathalie Richard (ONG, *L'Étoile de Pacho*), vice-présidente du Comité

Le sous-comité a dressé un portrait préliminaire des principaux enjeux liés au répit et leurs retombées. Une consultation auprès de quarante (40) personnes (PPA et acteurs clés) a été réalisée et les données ont été analysées pour en dégager des pistes potentielles d'actions et des recommandations. Une seconde consultation a été amorcée auprès d'acteurs clés issus de divers milieux (ONG, RSSS, chercheurs) afin de recueillir une plus grande pluralité de propositions pour des actions concrètes en lien avec les enjeux ciblés par le Comité. Ces deux consultations serviront d'assise pour formuler un avis intégrant une priorisation des recommandations, une analyse de leurs gains potentiels et des actions possibles à court, moyen et long terme.

### **Le sous-comité de la triade 2 – Mobilisation des PPA dans les travaux en proche aideance au Québec**

- Membres du sous-comité de la triade 2 :
  - o Patricia Pounienkow (PPA), présidente du Comité de février 2023 à mars 2024
  - o Robin Cohen (chercheuse, Université de McGill)
  - o Sylvie Maréchal (ONG, *CAP santé mentale*)
  - o Véronique Provencher (chercheuse, Université de Sherbrooke)
- Membres dont la présence était optionnelle :
  - o Michèle Archambault (MSSS)
  - o Nathalie Richard (ONG, *L'Étoile de Pacho*), vice-présidente du Comité

Une réflexion a été effectuée pour identifier les enjeux et les retombées entourant la sollicitation et le partenariat avec des PPA dans divers contextes, incluant les travaux de recherches, les projets des ONG et tous les autres travaux découlant du PAG-PPA. Des travaux de documentation et de consultation avec le CEPPP ont été menés, suivis d'une analyse pour en dégager certaines pistes de recommandations. Ces dernières seront précisées davantage afin de formuler un avis à la ministre.

### 3.4 Consultations

À l'été 2023, le Comité a consulté la DSAPA, responsable des travaux en proche aidance, pour identifier les mesures du PAG-PPA qui pourraient faire l'objet de consultations auprès du Comité de partenaires ainsi que les mesures dont le Comité souhaite être informé. Parmi les mesures du PAG-PPA identifiées, aucune n'a été présentée aux membres du Comité de partenaires pour consultation jusqu'à maintenant, mais cinq (5) ont été présentées pour information.

À l'automne 2023, dans le cadre de la Journée nationale de concertation en proche aidance, le Comité a mené une consultation intitulée *Le répit au Québec : enjeux et pistes d'améliorations*, ayant pour objectifs de :

- présenter les enjeux préliminaires identifiés par le Comité de partenaires concernant l'offre de répit disponible pour les proches aidants ainsi que les retombées liées à ces enjeux;
- susciter la réflexion collective face aux enjeux et à leurs effets;
- bonifier l'analyse de la situation et les enjeux identifiés;
- recueillir des propositions d'actions susceptibles d'améliorer les mesures de répit offertes aux proches aidants.
  - o Nombre de participants : quarante (40)

Au printemps 2024 (*en cours*), des travaux en vue d'une deuxième consultation sur le répit au Québec ont été amorcés. Ils visent les acteurs des milieux communautaires, d'économie sociale et de la recherche, les acteurs clés des établissements du RSSS et les PPA. Cette consultation aura pour objectifs de recueillir des propositions de pistes d'actions applicables pouvant être mises en œuvre à court ou à moyen terme, puis de les classer par ordre de priorité en regard de cinq (5) grands enjeux propres au répit :

- la coordination et l'efficacité de l'offre;
- la connaissance et l'utilisation des services de répit;
- l'accès et les coûts des services de répit;
- la stabilité et l'expertise des ressources;
- l'adaptation et la flexibilité des services de répit.

### 3.5 Avis à l'intention de la ministre

Aucun avis ni recommandation n'a été formulé depuis la mise en place du Comité.

### 3.6 Historique des rencontres

Du 18 novembre 2021 au 31 mars 2024, les membres du Comité de partenaires se sont rencontrés à neuf (9) reprises et à huit (8) reprises en sous-comités pour la réalisation des travaux des deux (2) triades (PPA-ONG-Chercheurs) :

N°	DATE DES RENCONTRES 2021-2024
1.	18 novembre 2021
2.	16 décembre 2021
3.	23 mars 2022

4.	29 mars 2022 <sup>4</sup>
5.	15 juin 2023
6.	8 septembre 2023
7.	28 septembre 2023
8.	6 décembre 2023
9.	13 février 2024

N°	DATE DES RENCONTRES 2023-2024	
	Triade 1	Triade 2
1.	16 août 2023	1 <sup>er</sup> août 2023
2.	25 octobre 2023	3 août 2023
3.	26 octobre 2023	27 septembre 2023
4.	13 novembre 2023	20 octobre 2023
5.	1 <sup>er</sup> décembre 2023	17 novembre 2023
6.	19 décembre 2023	15 décembre 2023
7.	22 février 2024	8 janvier 2024
8.	6 mars 2024	12 mars 2024

De plus, il y a eu cinq (5) rencontres dans le cadre d'une consultation avec la DSAPA durant l'année 2023-2024 afin de déterminer les mesures du PAG-PPA en cours qui pourraient bénéficier dans leur réalisation d'une consultation du Comité de partenaires. Ces rencontres ont été tenues entre la présidente, la vice-présidente, M<sup>me</sup> Denise Juneau, M<sup>me</sup> Robin Cohen et la représentante de la DSAPA du MSSS.

Afin d'assurer la planification et la gestion efficace des activités du Comité de partenaires, la présidente, la vice-présidente et la représentante de la DSAPA du MSSS ont tenu de brèves rencontres hebdomadaires de 30 minutes depuis le mois de janvier 2024.

---

4. Rencontre des Comités de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes, le Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes, l'Observatoire québécois de la proche aide.

## 4 Perspectives 2024-2025

**Tableau 3.** Perspectives des activités du Comité de partenaires 2024-2025

<b>Consolidation du Comité de partenaires</b>	<p>Pourvoir les sièges vacants ainsi que le siège de la présidence.</p> <p>Élaborer un règlement de fonctionnement et une politique de communication.</p> <p>Mettre en ligne la page Web du Comité.</p>
<b>Travaux en comité et en sous-comités</b>	<p>Adopter un plan de travail 2024-2025 conforme aux orientations stratégiques, au mandat et à la vision du Comité de partenaires.</p> <p>Poursuivre les travaux priorisés en 2023-2024, notamment la formulation de recommandations concernant les deux (2) thématiques prioritaires identifiées par le Comité.</p> <p>Tenir des consultations en lien avec les travaux priorisés.</p> <p>Être consulté afin de partager la vision et l'expertise du Comité concernant la réalisation de certaines mesures du PAG-PPA identifiées.</p>
<b>Avis et recommandations</b>	<p>Formuler des avis et recommandations fondés sur des pistes d'action jugées applicables (à court et à moyen terme) et prioritaires, d'après l'analyse des résultats des consultations (sous-section 3.4).</p> <p>Proposer des indicateurs de suivi des pistes d'action afin de documenter la mise en œuvre et les bénéfices escomptés pour les PPA.</p>
<b>Présence à la Journée nationale de concertation</b>	<p>Participer activement à la Journée nationale de concertation en proche aidance 2024.</p>